

RCS : AVIGNON Code greffe : 8401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AVIGNON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 00454 Numéro SIREN : 400 890 521 Nom ou dénomination : 5/7 ETIQUETTE

Ce dépôt a été enregistré le 30/10/2018 sous le numéro de dépôt 13073



5/7 ETIQUETTE

Société par Actions Simplifiée au capital de 533.572 €
Siège social : 78, rue Marcel Valérian - Parc d'activités de la Grange Blanche
Lieu-dit « Le Creysselas » - 84350 COURTHEZON
RCS AVIGNON B 400 890 521

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 4 OCTOBRE 2018

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT de l'exercice clos le 31 mai 2018

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique approuve la proposition du Président et décide que le bénéfice de l'exercice clos le 31 mai 2018, soit 533.623 €, représentant le bénéfice distribuable, recevra l'affectation suivante :

- distribution à titre de dividendes.....420.000 €,
lesquels dividendes seront prélevés en totalité sur le bénéfice de l'exercice clos le 31 mai 2018,

le solde, soit 113.623 € étant affecté au compte « Autres réserves ».

Le dividende unitaire est ainsi fixé à 12 €.

Il sera mis en paiement, au siège social, à compter de ce jour.

Conformément à la loi, l'Associé unique constate que les sommes distribuées à titre de dividendes pour les trois exercices précédents, alors que l'abattement de 40% est applicable aux revenus distribués ou répartis perçus à compter du 1^{er} janvier 2006, ont été les suivantes :

EXERCICE	NOMBRE D'ACTIONS	DIVIDENDE PAR ACTION	DIVIDENDE GLOBAL
clos le 31 mai 2015	35.000	NEANT	NEANT
clos le 31 mai 2016	35.000	NEANT	NEANT
clos le 31 mai 2017	35.000	38 €* 1.330.000 €	

* Sauf option pour le prélèvement libératoire, ce dividende a ouvert droit à abattement de 40% applicable aux personnes physiques résidentes fiscales en France et prévu à l'article 158-3 2^e du Code Général des Impôts.

Le Président
Patrick WACK

5/7 ETIQUETTE

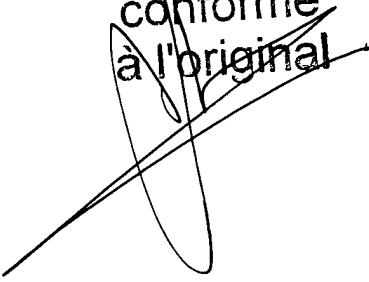
**Société par Actions Simplifiée au capital de 533.572 €
Siège social : 78, rue Marcel Valérian - Parc d'activités de la Grange Blanche
Lieu-dit « Le Creysselas » - 84350 COURTHEZON
RCS AVIGNON B 400 890 521**

COMPTES ANNUELS

AU

31 MAI 2018

Copie certifiée
conforme
à l'original

A large, stylized handwritten signature in black ink is written over the text 'à l'original'.

SAS 5/7 ETIQUETTE

PARC D'ACTIVITE GRANGE BLANCHE
LE CREYSSELAS
84350 COURTHEZON

Bilan au 31 mai 2018

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes inscrite au tableau de l'Ordre de la Région de Marseille et membre de la Compagnie Régionale de Nîmes

S.A. au capital de 250 000 euros - RCS Nîmes 503 373 700 - Siret 503 373 700 00020 - TVA : B 11 203 421 907

91, avenue de l'Arrousaire
BP 80622
84031 Avignon Cedex

Tél. 04 90 13 88 50
Fax 04 90 88 33 70
infos@jca-experts.com

www.jca-experts.com

Attestation d'Expert Comptable

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Conformément à nos accords, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SAS 5/7 ETIQUETTE relatifs à l'exercice du 01/06/2017 au 31/05/2018.

Les comptes annuels ci-joints, se caractérisent par les données suivantes :

Total bilan	8 227 200
Chiffre d'affaires	12 076 413
Résultat net comptable (Bénéfice)	533 623

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à AVIGNON

Le 06/08/2018

Olivier GERMAIN

Expert-comptable

J.CAUSSE & ASSOCIÉS
EXPERTS COMPTABLES
COMMISSAIRES AUX COMPTES
91, Avenue de l'Arrousaire
BP 80622
84031 AVIGNON CEDEX
Tél. 04 90 18 88 50

BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

Bilan Actif

Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement	319 823	82 367	237 456	181 207
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	298 512	258 986	39 526	38 154
Fonds commercial (1)	1 554 980		1 554 980	1 554 980
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	54 000		54 000	54 000
Constructions	676 026	355 731	320 295	371 058
Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 432 805	2 413 315	1 019 490	1 354 380
Autres immobilisations corporelles	1 054 917	705 194	349 723	356 887
Immobilisations corporelles en cours	26 045		26 045	
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 863		1 863	1 863
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	7 418 970	3 815 592	3 603 378	3 912 529
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	751 125		751 125	786 373
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis	234 384		234 384	184 929
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	20 816		20 816	1 748
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	2 573 694	1 539	2 572 155	2 786 924
Autres créances	540 535		540 535	391 690
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	407 577		407 577	403 457
Charges constatées d'avance (3)	97 231		97 231	69 616
TOTAL ACTIF CIRCULANT	4 625 361	1 539	4 623 822	4 624 737
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	12 044 331	3 817 131	8 227 200	8 537 266
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

CAPITAUX PROPRES		
Capital	533 572	533 572
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	2 315 182	2 315 182
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	53 358	53 358
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	877 028	426 514
Report à nouveau		1 306 005
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	533 623	474 511
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	170 279	145 663
TOTAL CAPITAUX PROPRES	4 483 042	5 254 805
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	50 000	70 000
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	50 000	70 000
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 039 949	1 297 106
Emprunts et dettes financières diverses (3)	639 165	116 208
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	8 970	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	906 546	823 798
Dettes fiscales et sociales	1 048 589	858 532
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	50 940	116 817
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	3 694 159	3 212 461
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	8 227 200	8 537 266
(1) Dont à plus d'un an (a)	547 138	3 212 461
(1) Dont à moins d'un an (a)	3 138 051	
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	31/05/2018	31/05/2017
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	32 692		32 692	45 412
Production vendue (biens)	11 989 532	49 776	12 039 308	10 567 635
Production vendue (services)	4 413		4 413	3 799
Chiffre d'affaires net	12 026 636	49 776	12 076 413	10 616 846
Production stockée			49 455	4 193
Production immobilisée			122 143	197 680
Subventions d'exploitation			29 788	31 907
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			146 279	74 189
Autres produits			18 637	247
Total produits d'exploitation (1)			12 442 714	10 925 882
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			6 894	12 945
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			4 930 696	4 497 000
Variations de stock			35 248	-213 574
Autres achats et charges externes (a)			2 243 742	1 941 292
Impôts, taxes et versements assimilés			227 555	221 130
Salaires et traitements			2 628 127	2 427 750
Charges sociales			1 015 480	924 098
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			791 709	786 557
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				602
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				20 000
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			12 560	337
Autres charges				
Total charges d'exploitation (2)			11 892 610	10 811 127
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			550 704	306 925
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)			112 313	103 943
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			112 313	103 943
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilés (4)			25 365	24 166
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			25 365	24 166
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			86 949	79 777
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			637 653	386 702

Compte de résultat (suite)

	2017-2018	2016-2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	49 094	18 617
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	9 788	38 648
Total produits exceptionnels (VI)	58 882	57 265
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	46 579	3 907
Sur opérations en capital		294
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	24 615	24 615
Total charges exceptionnelles (VII)	71 195	28 816
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-12 312	28 449
Participation des salariés aux résultats (IX)	106 009	
Impôts sur les bénéfices (X)	-14 291	-59 360
Total des produits exceptionnels (XI)	93 698	31 885 375
Total des charges exceptionnelles (XII)	81 386	31 856 930
BENEFICE OU PERTE	533 623	474 511
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	552 712	575 570
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	7 152	2 322

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 5/7 ETIQUETTE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/05/2018, dont le total est de 8 227 200 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 533 623 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/06/2017 au 31/05/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 21/06/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/05/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Amortissement dérogatoires relatifs aux bâtiments acquis en crédit-bail immobilier :

Suite à la réintégration fiscale liée à la levée d'option d'achat des bâtiments d'exploitation en novembre 2012, au terme d'un contrat de crédit-bail immobilier, le société doit constater un amortissement dérogatoire spécifique pour récupérer l'écart entre l'amortissement financier et l'amortissement comptable théorique des bâtiments, et ce sur la durée économique restant à courir.

A la clôture de l'exercice, les amortissements dérogatoires pratiqués s'élèvent à 170 279 euros. Le solde restant à récupérer est de 107 603 euros, représentant une économie d'impôt de 35 868 euros

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets :
1 à 2 ans
- * Constructions : 15 à 20 ans
- * Agencements des constructions : 3 à 11 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage : 1 à 6 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 2 à 10 ans
- * Matériel de transport : 1 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Evaluation des produits finis et semi-finis:

Les produits finis sont évalués à leur prix de vente, sur lequel est appliqué une décote de 20%, représentant la marge moyenne sur le coût de revient de production.

Pour les produits semi-finis la décote est de 30%.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Règles et méthodes comptables

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 127 675 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un CICE de 127 675€ que nous avons principalement affecté à l'investissement.

Il n'a donc pas permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

Annexe : Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

- Frais d'établissement et de développement	197 680	122 143		319 823
- Fonds commercial	1 554 980			1 554 980
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	261 636	36 875		298 512
Immobilisations incorporelles	2 014 296	159 018		2 173 315
- Terrains	54 000			54 000
- Constructions sur sol propre	251 772			251 772
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	424 254			424 254
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 331 009	154 833	53 038	3 432 805
- Installations générales, agencements aménagements divers	573 674	7 089		580 762
- Matériel de transport	156 047	19 847		175 894
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	237 606	115 724	55 070	298 261
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours		26 045		26 045
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	5 028 362	323 538	108 108	5 243 793
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	1 863			1 863
Immobilisations financières	1 863			1 863
ACTIF IMMOBILISE	7 044 521	482 556	108 108	7 418 970

Annexe : Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	
Ventilation des augmentations			
Virements de poste à poste			
Virements de l'actif circulant			
Acquisitions	159 018	323 538	482 556
Apports			
Créations			
Réévaluations			
Augmentations de l'exercice	159 018	323 538	482 556
Ventilation des diminutions			
Virements de poste à poste			
Virements vers l'actif circulant			
Cessions		108 108	108 108
Scissions			
Mises hors service			
Diminutions de l'exercice		108 108	108 108

Immobilisations incorporelles

Frais de recherche et de développement

Les dépenses engagées sur l'exercice, qui ont été inscrites en immobilisations, se rapportent au développement du projet WEB TO PRINT, processus d'e-commande.

WEB TO PRINT	319 823	3
Frais de recherche	319 823	

Annexe : Notes sur le bilan

Fonds commercial

Éléments achetés	1 554 979
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	1 554 980

Le fonds commercial a été immobilisé en 1995 lors du rachat. Il comporte clientèle, marque et activité.

Amortissements des immobilisations

- Frais d'établissement et de développement	16 473	65 893		82 367
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	223 482	35 504		258 986
Immobilisations incorporelles	239 955	101 398		341 353
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	63 063	14 749		77 812
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	241 905	36 014		277 919
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 976 629	489 724	53 038	2 413 315
- Installations générales, agencements aménagements divers	352 329	62 939		415 268
- Matériel de transport	73 406	34 316		107 722
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	184 705	52 569	55 070	182 203
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	2 892 037	690 311	108 108	3 474 240
ACTIF IMMOBILISE	3 131 992	791 709	108 108	3 815 592

Annexe : Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 213 323 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	1 863		1 863
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 573 694	2 573 694	
Autres	540 535	540 535	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	97 231	97 231	
Total	3 213 323	3 211 460	1 863
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

Fourn.avoir a recevoir	25 159
Ste Sociale Produits a Recevoir	1 230
CICE - Etat Produit à recevoir	285 045
Produits a recevoir	74 494
Total	385 928

Annexe : Notes sur le bilan**Capitaux propres****Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 533 572,00 euros décomposé en 35 000 titres d'une valeur nominale de 15,24 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 30/11/2017.

Report à Nouveau de l'exercice précédent	1 306 005
Résultat de l'exercice précédent	474 511
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	1 780 516
Affectations aux réserves	450 514
Distributions	1 330 002
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	1 780 516

Annexe : Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	2017	2016	2015	2014	2013
Capital	533 572				533 572
Primes d'émission	2 315 182				2 315 182
Réserve légale	53 358				53 358
Réserves générales	426 514	450 514	450 514		877 028
Report à Nouveau	1 306 005			1 306 005	
Résultat de l'exercice	474 511	-474 511	533 623	474 511	533 623
<i>Dividendes</i>		1 330 002			
Provisions réglementées	145 663		24 615		170 279
Total Capitaux Propres	5 254 805	1 306 005	1 008 752	1 780 516	4 483 042

Provisions réglementées

	2017	2016	2015	2014
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	145 663	24 615		170 279
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	145 663	24 615		170 279
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières		24 615		
Exceptionnelles				

Annexe : Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	70 000		20 000		50 000
Total	70 000		20 000		50 000
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation			20 000		
Financières					
Exceptionnelles					

Annexe : Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 3 685 189 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant Brut	Montant Net	Montant Net	Montant Net
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	1 039 949	492 811	547 138	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	635	635		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	906 546	906 546		
Dettes fiscales et sociales	1 048 559	1 048 559		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	689 499	689 499		
Produits constatés d'avance				
Total	3 685 189	3 138 051	547 138	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	196 336			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	453 493			
(**) Dont envers les associés	638 560			

Annexe : Notes sur le bilan

Charges à payer

Fourniss.fact.non parvenues	76 708
Interets courus sur emprunt	635
Interets s/compte courant fnf	6 291
Dettes provision pour conges	245 617
Dettes provisions participation	344
Provisions salaire a payer	169 060
Autres charges a payer	16 862
Charg.social sur conges a payer	104 533
Forfait social a payer	69
Charges sur salaire a payer	49 675
CFE et CVAE	79 921
1% construction	15 981
Formation continue	10 815
Taxe apprentissage	7 520
Taxe Vehicule de Societe	1 203
Aut.charg.fiscales a payer	14 500
Rrr a accorder avoir a etablir	5 057
Clients rfa a payer	45 883
Total	850 675

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

Charges constatees d avance	52 628		
Achat mp constatees d avance	29 393		
Credits baux constatees d avance	14 756		
Assurances constatees d avance	454		
Total	97 231		

Annexe : Notes sur le compte de résultat**Chiffre d'affaires****Répartition par marché géographique**

Export et CEE	191 194
France	11 885 218
TOTAL	12 076 413

Annexe : Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	750 632
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Dettes financières garanties par des sûretés réelles</i>	<i>1 039 949</i>
Autres engagements donnés	1 039 949
Total	1 790 581
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de sûretés réelles	

Annexe : Autres informations

Crédit-Bail

	Valeur	Comptabilité	Montant	Montant
			Prévision	Prévision
Valeur d'origine			3 070 518	3 070 518
Cumul exercices antérieurs			1 714 386	1 714 386
Dotations de l'exercice			463 598	463 598
Amortissements			2 177 884	2 177 884
Cumul exercices antérieurs			1 976 939	1 976 939
Exercice			552 712	552 712
Engagements payés			2 529 651	2 529 651
A un an au plus			255 555	255 555
A plus d'un an et cinq ans au plus			464 372	464 372
A plus de cinq ans				
Engagements à recevoir			719 927	719 927
A un an au plus			17 750	17 750
A plus d'un an et cinq ans au plus			12 955	12 955
A plus de cinq ans				
Valeur résiduelle			30 705	30 705
Montant des charges dans l'exercice			552 712	552 712

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 135 058 euros

Paramètres économiques :

L'augmentation annuelle des salaires :

- o 0,5% constant pour la catégorie : Cadres
- o 0,5% constant pour la catégorie : Non Cadres

Le taux d'actualisation et de revalorisation annuelle nette du fonds est de : 1.5 % (inflation comprise).

Paramètres sociaux :

Le départ est prévu, sauf dérogation individuelle, à :

- o 62 ans pour la catégorie : Cadres
- o 62 ans pour la catégorie : Non Cadres

Le taux de rotation retenu est :

- o 10 % constant pour la catégorie : Cadres
- o 10 % constant pour la catégorie : Non Cadres

Le taux de charges sociales patronales est :

- o 48 % pour la catégorie : Cadres
- o 40 % pour la catégorie : Non Cadres

Le départ intervient à l'initiative du salarié.

Paramètres techniques :

- o L'année des calculs retenue est 2018.
- o La table de mortalité utilisée est la table réglementaire TV 88/90.
- o La méthode de calcul retenue est la méthode : Rétrospective Prorata Temporis.

Annexe : Autres informations

Dette actuarielle des IFC (indemnités de départ à la retraite) : 135 058 euros

Régimes à cotisations définies

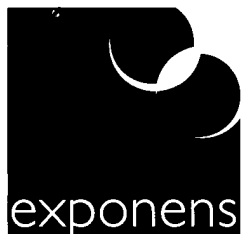
Montant des cotisations comptabilisées en charges : 0 euros

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE sera utilisé pour le financement de l'amélioration de la compétitivité de l'entreprise à travers notamment des efforts en matière d'investissement, .

Tableau des cinq derniers exercices

	2014	2015	2016	2017	2018
Capital en fin d'exercice					
Capital social	533 572	533 572	533 572	533 572	533 572
Nombre d'actions ordinaires	35 000	35 000	35 000	35 000	35 000
Opérations et résultats :					
Chiffre d'affaires (H.T.)	334 177	334 612	167 527	10 616 846	12 076 413
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions	43 106	291 127	14 470	1 207 957	1 418 140
Impôts sur les bénéfices	4 254	5 921	1 053	-59 360	-14 291
Participation des salariés					106 009
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	24 108	270 301	5 965	474 511	533 623
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	36,21	37,90
Résultat après impôts, participation dotations aux amortissements et provisions	0,69	7,72	0,17	13,56	15,25
Dividende distribué					
Personnel					
Effectif salariés	2	2	2	73	89
Montant de la masse salariale	193 846	190 615	94 923	2 427 750	2 628 127
Montant des sommes versées en avantages sociaux	76 581	75 780	37 863	924 098	1 015 480



5/7 ETIQUETTE SAS

Rapport du commissaire aux comptes

Exercice clos le 31 mai 2018



5/7 ETIQUETTE

Société par Actions Simplifiée au capital de 533 572 euros

78, rue Marcel Valérian
Parc d'activité de la Grange Blanche
84350 COURTHEZON

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mai 2018

5/7 ETIQUETTE

Société par Actions Simplifiée au capital de 533 572 euros

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mai 2018

A l'associé unique de la société **5/7 ETIQUETTE**,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **5/7 ETIQUETTE**, relatifs à l'exercice clos le 31 mai 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} juin 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Votre société a procédé à l'examen de la valeur recouvrable du fonds commercial tel qu'il est décrit dans la note « Fonds commercial » de l'annexe. Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'associé unique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

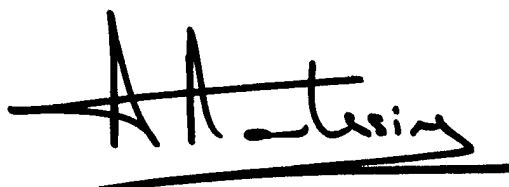
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 6 septembre 2018

Le commissaire aux comptes
EXPONENS Conseil & Expertise



Anne MOUHSSINE

Associée

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/05/2018	Net 31/05/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement	319 823	82 367	237 456	181 207
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	298 512	258 986	39 526	38 154
Fonds commercial (1)	1 554 980		1 554 980	1 554 980
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	54 000		54 000	54 000
Constructions	676 026	355 731	320 295	371 058
Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 432 805	2 413 315	1 019 490	1 354 380
Autres immobilisations corporelles	1 054 917	705 194	349 723	356 887
Immobilisations corporelles en cours	26 045		26 045	
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 863		1 863	1 863
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	7 418 970	3 815 592	3 603 378	3 912 529
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	751 125		751 125	786 373
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis	234 384		234 384	184 929
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	20 816		20 816	1 748
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	2 573 694	1 539	2 572 155	2 786 924
Autres créances	540 535		540 535	391 690
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	407 577		407 577	403 457
Charges constatées d'avance (3)	97 231		97 231	69 616
TOTAL ACTIF CIRCULANT	4 625 361	1 539	4 623 822	4 624 737
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	12 044 331	3 817 131	8 227 200	8 537 266
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/05/2018	31/05/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	533 572	533 572
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	2 315 182	2 315 182
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	53 358	53 358
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	877 028	426 514
Report à nouveau		1 306 005
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	533 623	474 511
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	170 279	145 663
TOTAL CAPITAUX PROPRES	4 483 042	5 254 805
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	50 000	70 000
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	50 000	70 000
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 039 949	1 297 106
Emprunts et dettes financières diverses (3)	639 165	116 208
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	8 970	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	906 546	823 798
Dettes fiscales et sociales	1 048 589	858 532
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	50 940	116 817
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	3 694 159	3 212 461
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	8 227 200	8 537 266
(1) Dont à plus d'un an (a)	547 138	3 212 461
(1) Dont à moins d'un an (a)	3 138 051	
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	31/05/2018	31/05/2017
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	32 692		32 692	45 412
Production vendue (biens)	11 989 532	49 776	12 039 308	10 567 635
Production vendue (services)	4 413		4 413	3 799
Chiffre d'affaires net	12 026 636	49 776	12 076 413	10 616 846
Production stockée			49 455	4 193
Production immobilisée			122 143	197 680
Subventions d'exploitation			29 788	31 907
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			146 279	74 189
Autres produits			18 637	247
Total produits d'exploitation (I)			12 442 714	10 925 062
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			6 894	12 945
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			4 930 696	4 497 000
Variations de stock			35 248	-213 574
Autres achats et charges externes (a)			2 243 742	1 941 292
Impôts, taxes et versements assimilés			227 555	221 130
Salaires et traitements			2 628 127	2 427 750
Charges sociales			1 015 480	924 098
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			791 709	786 557
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				602
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				20 000
Autres charges			12 560	337
Total charges d'exploitation (II)			11 892 010	10 618 137
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			550 704	306 925
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			112 313	103 943
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			112 313	103 943
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilés (4)			25 365	24 166
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			25 365	24 166
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			86 949	79 777
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			637 653	386 702

Compte de résultat (suite)

	31/05/2018	31/05/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	49 094	
Sur opérations en capital		18 617
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	9 788	38 648
Total produits exceptionnels (VII)	58 882	57 265
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	46 579	3 907
Sur opérations en capital		294
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	24 615	24 615
Total charges exceptionnelles (VIII)	71 195	28 816
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-12 312	28 449
Participation des salariés aux résultats (IX)	106 009	
Impôts sur les bénéfices (X)	-14 291	-59 360
Total des produits (I+III+V+VII)	12 613 910	11 086 270
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	12 080 288	10 611 759
BENEFICE OU PERTE	533 623	474 511
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	552 712	575 570
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	7 152	2 322

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS SAS 5/7 ETIQUETTE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/05/2018, dont le total est de 8 227 200 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 533 623 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/06/2017 au 31/05/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 21/06/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/05/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Amortissement dérogatoires relatifs aux bâtiments acquis en crédit-bail immobilier :

Suite à la réintégration fiscale liée à la levée d'option d'achat des bâtiments d'exploitation en novembre 2012, au terme d'un contrat de crédit-bail immobilier, le société doit constater un amortissement dérogatoire spécifique pour récupérer l'écart entre l'amortissement financier et l'amortissement comptable théorique des bâtiments, et ce sur la durée économique restant à courir.

A la clôture de l'exercice, les amortissements dérogatoires pratiqués s'élèvent à 170 279 euros. Le solde restant à récupérer est de 107 603 euros, représentant une économie d'impôt de 35 868 euros

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets :
1 à 2 ans
- * Constructions : 15 à 20 ans
- * Agencements des constructions : 3 à 11 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage : 1 à 6 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 2 à 10 ans
- * Matériel de transport : 1 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Evaluation des produits finis et semi-finis:

Les produits finis sont évalués à leur prix de vente, sur lequel est appliqué une décote de 20%, représentant la marge moyenne sur le coût de revient de production.

Pour les produits semi-finis la décote est de 30%.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Règles et méthodes comptables

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 127 675 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un CICE de 127 675€ que nous avons principalement affecté à l'investissement.

Il n'a donc pas permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

Annexe : Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	197 680	122 143		319 823
- Fonds commercial	1 554 980			1 554 980
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	261 636	36 875		298 512
Immobilisations incorporelles	2 014 296	159 018		2 173 315
- Terrains	54 000			54 000
- Constructions sur sol propre	251 772			251 772
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	424 254			424 254
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 331 009	154 833	53 038	3 432 805
- Installations générales, agencements aménagements divers	573 674	7 089		580 762
- Matériel de transport	156 047	19 847		175 894
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	237 606	115 724	55 070	298 261
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours		26 045		26 045
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	5 028 362	323 538	108 108	5 243 793
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	1 863			1 863
Immobilisations financières	1 863			1 863
ACTIF IMMOBILISE	7 044 521	482 556	108 108	7 418 970

Annexe : Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	159 018	323 538		482 556
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	159 018	323 538		482 556
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		108 108		108 108
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		108 108		108 108

Immobilisations incorporelles

Frais de recherche et de développement

Les dépenses engagées sur l'exercice, qui ont été inscrites en immobilisations, se rapportent au développement du projet WEB TO PRINT, processus d'e-commande.

	Montant Brut	Durée
WEB TO PRINT	319 823	3
Frais de recherche	319 823	

Annexe : Notes sur le bilan

Fonds commercial

31/05/2018

Éléments achetés	1 554 979
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	1 554 980

Le fonds commercial a été immobilisé en 1995 lors du rachat. Il comporte clientèle, marque et activité.

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	16 473	65 893		82 367
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	223 482	35 504		258 986
Immobilisations incorporelles	239 955	101 398		341 353
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	63 063	14 749		77 812
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	241 905	36 014		277 919
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 976 629	489 724	53 038	2 413 315
- Installations générales, agencements aménagements divers	352 329	62 939		415 268
- Matériel de transport	73 406	34 316		107 722
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	184 705	52 569	55 070	182 203
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	2 892 037	690 311	108 108	3 474 240
ACTIF IMMOBILISE	3 131 992	791 709	108 108	3 815 592

Annexe : Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 213 323 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	1 863		1 863
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 573 694	2 573 694	
Autres	540 535	540 535	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	97 231	97 231	
Total	3 213 323	3 211 460	1 863
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Fourn.avoir a recevoir	25 159
Ste Sociale Produits a Recevoir	1 230
CICE - Etat Produit à recevoir	285 045
Produits a recevoir	74 494
Total	385 928

Annexe : Notes sur le bilan**Capitaux propres****Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 533 572,00 euros décomposé en 35 000 titres d'une valeur nominale de 15,24 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 30/11/2017.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	1 306 005
Résultat de l'exercice précédent	474 511
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	1 780 516
Affectations aux réserves	450 514
Distributions	1 330 002
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	1 780 516

Annexe : Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/06/2017	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/05/2018
Capital	533 572				533 572
Primes d'émission	2 315 182				2 315 182
Réserve légale	53 358				53 358
Réserves générales	426 514	450 514	450 514		877 028
Report à Nouveau	1 306 005			1 306 005	
Résultat de l'exercice	474 511	-474 511	533 623	474 511	533 623
<i>Dividendes</i>		1 330 002			
Provisions réglementées	145 663		24 615		170 279
Total Capitaux Propres	5 254 805	1 306 005	1 008 752	1 780 516	4 483 042

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	145 663	24 615		170 279
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	145 663	24 615		170 279
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		24 615		

Annexe : Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	70 000		20 000		50 000
Total	70 000		20 000		50 000
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation			20 000		
Financières					
Exceptionnelles					

Annexe : Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 3 685 189 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	1 039 949	492 811	547 138	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	635	635		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	906 546	906 546		
Dettes fiscales et sociales	1 048 559	1 048 559		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	689 499	689 499		
Produits constatés d'avance				
Total	3 685 189	3 138 051	547 138	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	196 336			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	453 493			
(**) Dont envers les associés	638 560			

Annexe : Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fourniss.fact.non parvenues	76 708
Interets courus sur emprunt	635
Interets s/compte courant fnf	6 291
Dettes provision pour congés	245 617
Dettes provisions participation	344
Provisions salaire a payer	169 060
Autres charges a payer	16 862
Charg.social sur congés a payer	104 533
Forfait social a payer	69
Charges sur salaire a payer	49 675
CFE et CVAE	79 921
1% construction	15 981
Formation continue	10 815
Taxe apprentissage	7 520
Taxe Vehicule de Societe	1 203
Aut.charg.fiscales a payer	14 500
Rrr a accorder avoir a etablr	5 057
Clients rfa a payer	45 883
Total	850 675

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatees d avance	52 628		
Achat mp constatees d avance	29 393		
Credits baux constatees d avance	14 756		
Assurances constatees d avance	454		
Total	97 231		

Annexe : Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par marché géographique

31/05/2018	
Export et CEE	191 194
France	11 885 218
TOTAL	12 076 413

Annexe : Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	750 632
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Dettes financières garanties par des sûretés réelles</i>	1 039 949
Autres engagements donnés	1 039 949
Total	1 790 581
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de sûretés réelles	

Annexe : Autres informations

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			3 070 518		3 070 518
Cumul exercices antérieurs			1 714 386		1 714 386
Dotations de l'exercice			463 598		463 598
Amortissements			2 177 984		2 177 984
Cumul exercices antérieurs			1 976 939		1 976 939
Exercice			552 712		552 712
Redevances payées			2 529 651		2 529 651
A un an au plus			255 555		255 555
A plus d'un an et cinq ans au plus			464 372		464 372
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer			719 927		719 927
A un an au plus			17 750		17 750
A plus d'un an et cinq ans au plus			12 955		12 955
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle			30 705		30 705
Montant pris en charge dans l'exercice			552 712		552 712

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 135 058 euros

Paramètres économiques :

L'augmentation annuelle des salaires :

o 0,5% constant pour la catégorie : Cadres

o 0,5% constant pour la catégorie : Non Cadres

Le taux d'actualisation et de revalorisation annuelle nette du fonds est de : 1.5 % (inflation comprise).

Paramètres sociaux :

Le départ est prévu, sauf dérogation individuelle, à :

o 62 ans pour la catégorie : Cadres

o 62 ans pour la catégorie : Non Cadres

Le taux de rotation retenu est :

o 10 % constant pour la catégorie : Cadres

o 10 % constant pour la catégorie : Non Cadres

Le taux de charges sociales patronales est :

o 48 % pour la catégorie : Cadres

o 40 % pour la catégorie : Non Cadres

Le départ intervient à l'initiative du salarié.

Paramètres techniques :

o L'année des calculs retenue est 2018.

o La table de mortalité utilisée est la table réglementaire TV 88/90.

o La méthode de calcul retenue est la méthode : Rétrospective Prorata Temporis.

Annexe : Autres informations

Dette actuarielle des IFC (indemnités de départ à la retraite) : 135 058 euros

Régimes à cotisations définies

Montant des cotisations comptabilisées en charges : 0 euros

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE sera utilisé pour le financement de l'amélioration de la compétitivité de l'entreprise à travers notamment des efforts en matière d'investissement, .

Tableau des cinq derniers exercices

	N-4	N-3	N-2	N-1	N
Capital en fin d'exercice					
Capital social	533 572	533 572	533 572	533 572	533 572
Nombre d'actions ordinaires	35 000	35 000	35 000	35 000	35 000
Opérations et résultats :					
Chiffre d'affaires (H.T.)	334 177	334 612	167 527	10 616 846	12 076 413
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions	43 106	291 127	14 470	1 207 957	1 418 140
Impôts sur les bénéfices	4 254	5 921	1 053	-59 360	-14 291
Participation des salariés					106 009
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	24 108	270 301	5 965	474 511	533 623
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	36,21	37,90
Résultat après impôts, participation dotations aux amortissements et provisions	0,69	7,72	0,17	13,56	15,25
Dividende distribué					
Personnel					
Effectif salariés	2	2	2	73	89
Montant de la masse salariale	193 846	190 615	94 923	2 427 750	2 628 127
Montant des sommes versées en avantages sociaux	76 581	75 780	37 863	924 098	1 015 480

LEXCAP

Société d'Avocats

PARIS

Christophe **Brachet**
Caroline **Garnier**
Gérald **Hauff**
Véronique **Masson**
Stéphane **Moinet**

JURISTE

Christelle **Girard**

ANGERS

Emilie **Alexandre**
Sarah **Bagault**
Katarzyna **Barska-Alibert**
Charline **Belin**
Sophie **Beucher**
Thierry **Boisnard**
Julia **Brulay**
Clarisse **Chevalier**
Claire **Chevallier**
Sylvain **Cianferani**
Bertrand **Cren**
Alain **Demaille**
Paul **Hugot**
David **Humeau**
Pierre **Laugery**
Nicolas **Mariel**
Flavien **Meunier**
Ronan **Minier**
Laurence **Nossereau**
Antoine **Pinçon**
Cédric **Pirard**
Philippe **Rangé**
Emilie **Rimbert**
Maryline **Saquer-Deniau**
Aurélien **Touzet**
Nathalie **Valade**

JURISTES

Karen **Berteloot**
Amandine **Diers**
Philippe **Poirier**

CHOLET

Jean-Yves **Belin**

RENNES

Catarina **Alves Pereira**
Emmanuelle **Beguín**
Marc **Cazo**
Marie **Faguer**
Vincent **Lahalle**
Jean-François **Rouhaud**

JURISTE

Adrien **Colas**

SAUMUR

Diane **Baron**
Paul **Hugot**
Maryline **Saquer-Deniau**

NANTES

Philippe **Boisset**

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AVIGNON

2, boulevard Limbert
84097 AVIGNON CEDEX 9

PARIS, le 8 octobre 2018

N/REF : CBR / VMI
60600284 – 5/7 *ETIQUETTE - COURTHEZON -*
OBJET : Approbation ex clos le 31.05.2018

Monsieur le Greffier,

Conformément aux dispositions légales, nous vous prions de trouver ci-joint les documents relatifs à l'approbation de comptes de la société citée en référence, savoir :

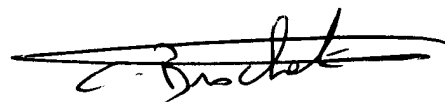
- le rapport du Commissaire aux Comptes et les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 mai 2018,

- l'extrait du Procès Verbal des décisions de l'Associé unique du 4 octobre 2018.

Nous vous remercions de bien vouloir nous délivrer directement le certificat de dépôt de ces documents.

Vous trouverez ci-joint un chèque d'un montant de **45,63 euros**, en règlement du coût de cette formalité.

Veuillez agréer, Monsieur le Greffier, l'expression de nos sentiments distingués.



Christophe BRACHET

www.lexcap-avocats.com

PARIS
NANTES
ANGERS
RENNES
SAUMUR
CHOLET

51 bis, rue de Miromesnil - 75008 Paris
19, rue Racine - 44000 Nantes
4, rue du Quinconce - B.P. 60429 - 49104 Angers Cedex 02
304, rue de Fougères - CS10824 - 35708 Rennes Cedex 07
Palais St Pierre - Rue Haute-Saint-Pierre - 49400 Saumur
3 Place Michel Ange - Esp. Performance - Bât B - 49300 Cholet

T. +33 (0)1 44 71 92 92 – F. +33 (0)1 44 71 94 02
T. +33 (0)2 23 20 90 50 – F. +33 (0)2 23 20 90 59
T. +33 (0)2 41 25 32 60 – F. +33 (0)2 41 25 32 70
T. +33 (0)2 23 20 90 50 – F. +33 (0)2 23 20 90 59
T. +33 (0)2 41 51 02 21 – F. +33 (0)2 41 67 65 98
T. +33 (0)2 41 56 93 32 – F. +33 (0)2 41 56 92 01

paris@lexcap-avocats.com
nantes@lexcap-avocats.com
angers@lexcap-avocats.com
rennes@lexcap-avocats.com
saumur@lexcap-avocats.com
cholet@lexcap-avocats.com

